

# Miracles Scientifiques du Coran : les bienfaits de la polygamie, par Philippe Jallade

écrit par Philippe Jallade | 4 octobre 2013



**Extraits d'un article (site internet islamique « français ») intitulé « Les bienfaits de la polygamie » :**

« ... de nombreuses raisons bien fondées sont à l'origine de la polygamie. Ces raisons apparaissent clairement pour quiconque veut examiner ce système judicieux d'une manière objective et perspicace. Dans ce qui suit, nous allons exposer ... un certain nombre de raisons du système polygamique en Islam et ses grands avantages :

– Il permet d'augmenter la communauté musulmane dans le monde, avec le souci permanent de donner une bonne éducation aux jeunes musulmans pour que les nouvelles générations puissent aider leur communauté dans tous les domaines, qu'ils soient agricoles, industriels ou commerciaux.

– Les statistiques ont prouvé que... la proportion des garçons

dans le monde est moindre par rapport à celle des filles. Dans le même sens, le magazine Al-Mujtama', n° 847, daté du 24.4.1408 Hégire affirme que le nombre du genre féminin est en constante augmentation à tel point que la proportion des mâles par rapport aux femelles est de l'ordre de 1 contre 4 en Suède et aux États-Unis, de 1 contre 5 en Union Soviétique et de 1 contre 6 au Japon, et ces proportions sont en augmentation permanente. Cette augmentation n'est pas spécifique au monde occidental ; en effet, dans certaines régions en Chine, la proportion de mâles par rapport aux femelles va jusqu'à 1 contre 10. Quant aux régions arabes du monde musulman, le nombre de femmes y est environ le double de celui des hommes pour cette décennie. Cette proportion est destinée à s'accroître dans les deux prochaines décennies pour atteindre 4 contre 1. Dans certains pays musulmans, elle est de 5 contre 1, particulièrement en Afrique. Dans ce continent... le problème de ce décalage s'aggrave de plus en plus. La polygamie représente donc la seule solution pour résoudre le problème du célibat féminin et augmenter la population musulmane dans le monde.

– Il y a dans la polygamie une garantie sociale pour un bon nombre de femmes. Notre Seigneur – exalté soit-Il – a imposé à l'homme de subvenir aux besoins de sa femme. Ainsi, en Islam et en cas de polygamie, il incombe à l'homme de subvenir aux besoins de plusieurs femmes, voire de plusieurs familles. Or, si l'on devait restreindre ou annuler cet aspect de la législation musulmane, l'on entraînerait un déséquilibre économique et mettrait un bon nombre de femmes dans le besoin en les empêchant d'avoir une vie familiale.

... La polygamie contribue aussi à résoudre le problème du célibat féminin en permettant à un grand nombre de femmes d'avoir un époux. Car le fait d'avoir un époux est un droit que toute femme doit légitimement réclamer et pour lequel elle n'a pas à se désister

– Il arrive que l’homme ait une capacité sexuelle que ne peut assouvir sa seule épouse en raison de son âge avancé, ou de la faiblesse de sa constitution, ou du grand nombre de jours où elle est indisponible – tels les jours des règles, la fin de la grossesse, lors des pertes après d’accouchement ou celles dues à la maladie, etc. Dans ce cas, la satisfaction des désirs sexuels de l’homme peut être assouvie soit par l’adultère ou soit par le mariage licite. Indubitablement, les bonnes mœurs imposent le choix du mariage licite contre celui de la relation illicite.

*Cet article a été ... classé dans [Dans la nature, l’homme, et les créatures](#) (Rubrique « [Les Miracles Scientifiques du Coran et du Prophète](#) » <http://coranmiracles.unblog.fr/2009/05/07/les-bienfaits-de-la-polygamie/>) ».*

**MORALITE** : Adeptes de Momo, pour baiser plus, allez en Chine, ou au Japon.

**Philippe Jallade**